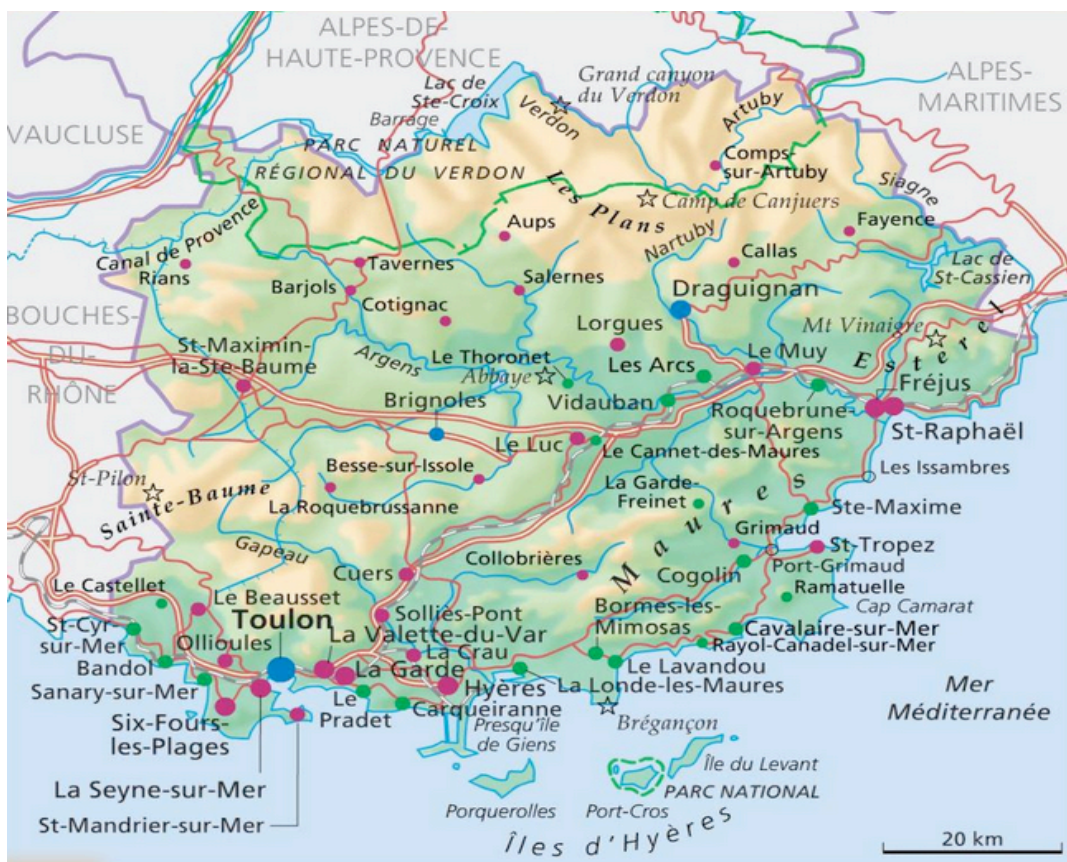


# La marche solidaire pour les migrant.e.s

Vous reprendrez bien un bout de route ?

du 5 au 12 mai / Cannes- Le Muy- Le Luc - Brignoles- Saint-Maximin- Aix en Provence- Cabriès



## Partie 3 :

Le Luc-Brignoles (mais pas que...)

Et si la fin était le meilleur des débuts ? Cela commencerait alors par une belle accalmie.

Brignoles : nous arrivons dans cette ville le 9 mai sous un air de manif. « *Première, deuxième, troisième génération, nous sommes toutes et tous des enfants d'immigrés.* » « *Brignoles, Brignolais, sol sol solidarité !* » Quelques visages aux fenêtres, quelques sourires dans les voitures ou au contraire des visages exaspérés. Nous sommes aujourd'hui ceux qui passons en fanfare dans les rues. ACCALMIE.<sup>1</sup> c'est le nom de l'association qui nous accueille à Brignoles. Un nom magnifique pour définir cet endroit de la route où des adultes accueillent ceux et celles qui n'en sont pas encore et qui pour grandir, ont besoin de protection.

Ils, elles sont là, les bénévoles mêlées aux jeunes garçons soudanais et maliens qui nous accueillent en chantant et en dansant sur la place publique puis plus tard dans le jardin de l'une des bénévoles où ils nous ont préparé un

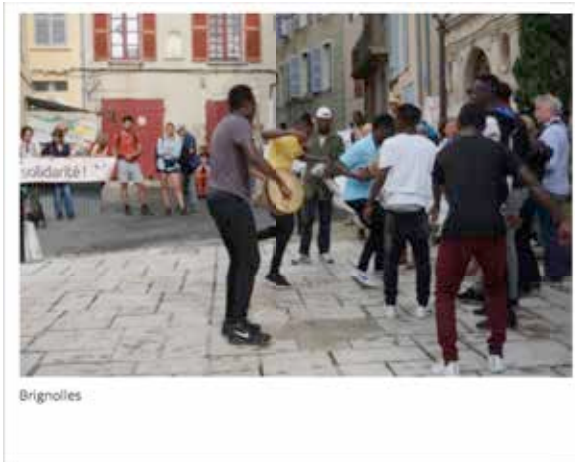
<sup>1</sup> Association citoyenne centrée sur l'accueil et le lien avec les



Brignoles

véritable concert.

Exaltation. Rythme effréné. Nous oublions la fatigue de la marche. Oublient-ils la fatigue de la route ? Ils ne s'arrêtent plus.



*« Est-ce que vous êtes fatigués ? Nous ne sommes pas fatigués ! » « Motivés, motivés nous sommes motivés/ pour aller travailler nous sommes motivés / pour apprendre le français, nous sommes motivés »*

Ils sont accompagnés à la basse par une bénévole du collectif Accalmie. Ils sont souriants, ils tiennent le rythme, leurs paroles résonnent dans l'enceinte du jardin, ils nous chantent en français leur espoir de construire leur avenir ici et surtout leur confiance.

Lorsque j'exprime à M-C. Mon admiration devant le travail de l'association, elle répond : *« oui, ils nous apportent beaucoup. On essaie de leur apporter de la bonne humeur. Mais parfois quand on sait ce qui les attend, il faut beaucoup prendre sur soi pour ne pas céder au découragement. Des soirées comme ça, ça leur fait du bien. »*

L'histoire des migrants mineurs isolés fait partie de la route. De nombreux jeunes nous rejoignent pour des moments conviviaux et festifs : aux Arcs pour un pic-nic solidaire, à Saint-Maximin pour une soirée de concerts et de danse. Quelqu'uns, plus rares marchent avec nous sur une demie-étape ou une étape entière tout en exprimant leur ahurissement à nous voir faire cela, marcher pour défendre nos convictions,

La marche est bien un luxe occidental. Nous avons cette possibilité de revenir à ce plaisir sobre par le fait même d'être émancipés du cycle infernal de la survie. Nous choisissons la marche comme un moyen parmi d'autres de mener à bien notre route alors qu'eux gardent à vif dans leur corps le souvenir d'une route sans aucune autre alternative que la mort ou l'enfermement.

La question des migrants mineurs isolés irrigue nos conversations. Elle se pose à Brignolles, aux Arcs Draguignan, à Tourves, là où ils sont arrivés par le hasard d'une décision administrative.

I. notre hébergeuse de Tourves nous raconte cette histoire. Il y a deux ans lors du démantèlement de la jungle de Calais, un CAO s'est créé dans un centre de vacances EDF à Tourves générant mille et un fantasmes. *« On parlait de l'arrivée de quatre-vingt-dix migrants, des hommes, musulmans, terroristes, on a craint des menaces sexuelles pour nos filles. Il y a eu une manifestation anti-migrants sur Tourves. A partir de ce moment-là une cinquantaine de personnes se sont regroupées pour faire entendre une autre voix. Puis au fur et à mesure, nous avons été plus nombreux. »*

*« Ensemble nous voulons faire entendre une voix fraternelle et hospitalière, une parole favorable à l'accueil des*



*migrants et réfugiés, une parole qui se distingue des messages d'hostilité et de rejet véhiculés dans notre département (...) Nous demandons au préfet d'organiser l'accueil de ces personnes avec la recherche d'équilibre entre les communes. Nous nous opposons à la haine et au rejet et nous demandons au préfet de faire appliquer la loi. Le collectif migrants apporte son soutien aux Tourvains favorables à l'accueil des migrants et appelle à les rejoindre le 18 octobre à Tourves pour dire haut et fort que les migrants, venant chercher refuge dans le Var, sont les bienvenus. Ces personnes en détresse ont droit à un accueil digne et humain. » »<sup>2</sup>,*

Les quarante migrants accueillis à Tourves se sont révélés être tous mineurs. Pour la plupart Erythréens.

I. raconte avec un certain amusement qu'à la messe de Noël, les jeunes hommes ont tous débarqué à l'Eglise car comble du comble ils étaient catholiques ! *« Le prêtre qui s'était exprimé contre l'arrivée des migrants a bien été obligé de mettre de l'eau dans son vin et il a été pris à parti par les paroissien.es qui, quand bien même ils n'étaient pas favorables à l'arrivée de migrants sur leur commune ont été sensibles au fait qu'ils étaient de la même obédience qu'eux. »*

Les jeunes érythréens sont partis : leur volonté n'était pas de rester là mais de retourner à Calais pour chercher à rejoindre l'Angleterre. Et là encore, le hasard de la route fait bien les choses : sur la route de Saint-Maximin je rencontre L. éducatrice. L. travaillait au CAO de Tourves et avait lié des liens suffisamment forts avec les jeunes érythréens pour qu'ils lui confient leur projet de retourner sur Calais. *« Cela s'est fait de nuit, on les a accompagnés jusqu'à la gare. Quelques jours après, la direction nous a convoqué pour nous dire que les RG avaient vu deux personnes au volant du trafic qui emmenait les jeunes à la gare. C'est la seule chose qu'ils nous ont dite. »* L. a gardé contact avec les jeunes. Elle a passé la fête de nouvel an avec quelques uns à Londres. La plupart sont passés, quelques-uns ont obtenu des titres de séjours, certains font des études, d'autres s'en sortent en travaillant au noir.

Les quelques soudanais qui étaient dans le centre ont été relogés à Brignoles avec les autres jeunes mineurs. Brignoles, c'est l'ACCALMIE vous vous souvenez ? Pour l'heure, soixante-dix jeunes sont accueillis, ceux qu'on a vu en concert et d'autres, afghans, tunisiens ...

*« Nous demandons au préfet (à l'Etat) de faire appliquer la loi. »* C'est ce que demandent les associations.

D. investie localement auprès des jeunes migrants pour l'apprentissage du français représente l'association Utopia 56 à la session plénière des Etats Généraux pour les migrations. Le texte dénonce : *« la remise en cause systématique de la présomption de minorité, les lacunes de la prise en charge par l'ASE, la maltraitance et l'enfermement des mineurs. »*<sup>3</sup>

Tous ces manquements, je les ai entendus évoquer au cours de la marche. S. s'est impliqué dans l'accueil des migrants lorsque sont arrivés aux Arcs quelques jeunes mineurs isolés. *« Ils ont été logés à l'hôtel Ibis et c'est là qu'on s'est rendu compte que de nombreuses familles vivaient là sans aucune aide financière de l'Etat et sans possibilité de se faire à manger. Alors on s'est relayés pour faire les repas pour les 46 personnes qui vivaient sur place. Il y avait des échanges entre les*

---

2 Laurent Gilbert, membre du Réseau éducation sans frontières in La marseillaise 18 octobre 2016

3 Manifeste des Assemblées locales réunies pour la 1ère session plénière des Etats Généraux de la Migration / 27 mai 2018

*familles et les jeunes. On s'est retrouvés dans des situations abracadabrantes : Pour se faire comprendre par un jeune afghan ne parlant que le patchoun, on passait par un russe qui avait installé un dictionnaire patchoun-russe sur son i-phone et une bulgare qui traduisait les propos du russe en anglais. Ensuite les familles sont reparties et seuls sont restés sur place les mineurs isolés. Au début c'était galère , il n'y avait aucun éducateur. Nous nous sommes battus pour que cela change. Maintenant il y en a mais ils ne sont pas formés et surtout ils ne restent pas sur le poste. »*

Les mineurs isolés relèvent de la convention propre aux droits de l'enfant. En gros ils sont considérés comme des enfants avant que d'être considérés comme des migrants. Ils sont pris en charge par l'ASE (Aide sociale à l'enfance) qui doit les protéger, subvenir à leurs besoins et à leur éducation. Dans les faits, il y a de graves entorses que dénoncent les bénévoles.

Aux Arc-Dranguignan, les mineurs isolés se sont vus confisquer leurs papiers d'identité par les éducateurs eux-même qui les ont transmis aux forces de l'ordre. *« Il y a des situations abracadabrantes. Un jeune s'est fait prendre les papiers par un éducateur qui entre temps est parti. Il ne sait pas ce que l'éducateur a fait des papiers, s'il les a transmis et à qui ... »* Sans leurs papiers, les jeunes ne peuvent ni circuler ni entreprendre un stage ou une formation ce qui a des conséquences dramatiques. *« On sait qu'à 18 ans, la protection s'arrête et que les jeunes peuvent illico être reconduits à la frontière. Pour bénéficier d'un titre de séjour, il faut qu'ils puissent être engagés dans une formation, dans un apprentissage ou qu'ils aient trouvé du travail. Notre but est donc de trouver des apprentissages pour eux afin qu'ils puissent se stabiliser. Or dans le Var, l'ASE refuse généralement de signer les demandes de stage. »* Au Muy, une bénévole en colère fait part de l'intention du collectif d'aide de porter plainte contre l'ASE locale qui ne remplit pas ses missions auprès des jeunes mineurs isolés. *« C'est scandaleux, tout est fait pour qu'on puisse les renvoyer à la frontière dès qu'ils atteignent 18 ans au mépris des droits les plus fondamentaux. »*

Près de Nantes, A. dénonce elle aussi les agissements de l'ASE : *« Un jeune mineur s'est présenté à l'ASE : en un quart d'heure ils ont décrété qu'il n'était pas mineur. Une fois que la décision est posée, c'est une véritable galère pour revenir en arrière. Le jeune a changé de département, a été dans le Jura et là il n'y a pas eu de problèmes. Actuellement il fait une formation. »*

Je pense à mon fils. Il a seize ans mais en fait bien deux ou trois de plus à telle point que l'an passé, il arrivait fréquemment qu'on lui propose une bière alors qu'il n'avait à cette époque que quinze ans. Faudrait-il qu'il passe des tests osseux pour vérifier qu'il est vraiment mineur ? Je peux ressentir la violence qui leur est faite, à ceux-là dont la parole compte moins que la longueur de leurs os.

« Les mots deviennent vides de sens et mon visage s'assombrit

Et les soupirs...et les tremblements coléreux...lorsque vous assistez

Dans un silence hypocrite, ponctué de dénégations

Qui giflent ma figure et ma conscience

Qui assassinent les lettres des mots

Pourquoi le mot « vérité » n'est plus un mot ?

Pourquoi n'a-t-il plus le même sens ?

La même véracité ? »<sup>4</sup>

---

4 Moi et Marianne de Yousif Haliem in *refugee blog trip /le voyage de la mort*

Quand ils arrivent on leur apprend que les papiers valent plus que leurs dires. Puis s'il faut encore tergiverser, on leur dit que leurs papiers valent moins que *nos* dires. La vérité est-elle encore du côté du droit ?

« *Est-ce encore un Etat de droit que cet Etat -ou cet ensemble d'Etats qui sans fin tergiverse (...) qui bafoue des droits qu'il a lui-même édictés sur lesquels il s'est lui-même engagé ?* »<sup>5</sup> Georges Didi Huberman poursuit en parlant d'un droit qui est « *à la fois exercé et bafoué* ».

C'est ce qui se passe dans certains endroits concernant le droit des mineurs isolés.

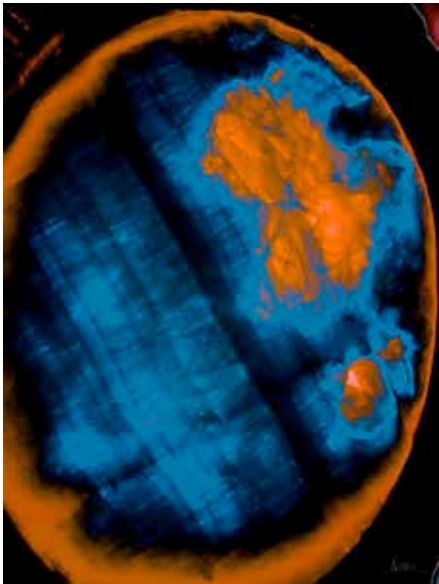
Le manifeste rédigé par les assemblées locales réclame : « *le respect du droit des mineur.e.s isolé.e.s aux dispositifs de la protection de l'enfance, sur la base de la présomption de minorité ; prise en compte de l'attention primordiale qui doit être accordée à l'intérêt supérieur de l'enfant, seul ou accompagné dans toutes les décisions le concernant. Suppression des tests osseux pratiqués dans le cadre de l'évaluation de la minorité pour déterminer si un.e jeune relève de la protection de l'enfance. Accès à la formation (apprentissage de la langue, scolarisation, études, formation professionnelle)* »

Près de Toulouse, K. enseignante en français langue étrangère a des jeunes mineurs isolés dans sa classe. « *Selon les circonstances, ils sont envoyés par la famille pour échapper à des rétorsions ou alors ils viennent en quelque sorte « en éclaireurs » pour pouvoir construire une autre vie ici pour eux et leurs familles.* » K. a rédigé un signalement récemment à l'encontre d'une famille d'accueil dans laquelle avait été placée un jeune. « Si dans certains cas la famille d'accueil s'occupe très bien des jeunes, dans d'autres cas, ils sont négligés voire maltraités : il y a des cas où la famille cadenasse le frigo pour empêcher les jeunes d'y avoir accès ou alors qu'il fasse la rétention de l'argent de poche qui est versé au jeune. Dans certains cas, les familles ne donnent pas le code WI fi aux jeunes ce qui les force à payer une carte pour pouvoir communiquer avec leur famille. S'ils avaient accès au code WI-FI cela serait tout simplement gratuit pour eux et sans conséquences pour la famille d'accueil. Alors bien sûr, ils ont un éducateur référent sur le papier mais il arrive qu'ils ne le rencontre jamais. »

K. dit qu'elle ne connaît pas toutes les histoires de ses élèves. Elle ne pose jamais de questions concernant leur parcours. « Ils sont assez marqués comme cela, je ne vais pas insister sur ce qu'ils ont vécu de pire. Parfois, quand on se connaît assez bien, il arrive qu'ils aient envie de me raconter leur histoire. » K. a appris à ne pas partir trop vite de la salle de classe pour laisser ouverte la possibilité d'un aparté.

---

5 Passer quoi qu'il en coûte. Georges Didi-Huberman et Niki Gianniari (les éditions de minuit)



C'est une chose que j'ai apprise : il faut parfois retenir ses questions. Savoir entendre ce qui crie et appelle derrière la porte sans chercher à ouvrir la porte. C'est une question de respiration : il faut laisser s'aérer les histoires. Accueillir cet autre qui arrive de loin sans chercher à savoir comment et pourquoi il est parti de chez lui ni quelles routes l'ont meurtri.

« Dans mon pays, certaines questions s'envolent avant d'être posées  
le silence n'est jamais insistant  
on n'en demande pas plus aux douleurs aphones. »<sup>6</sup>

Une histoire comme celle-ci quand elle nous arrive, n'est jamais anodine. En se confiant elle nous engage. Fait de nous plus qu'un simple auditeur. Entendre l'histoire de quelqu'un nécessite de faire place à l'intérieur de nous-même à son récit. Peut-être pour en garder le secret, peut-être pour en témoigner, cela dépend de l'histoire elle-même et de la volonté de celui qui nous l'a confiée.

J'ai marché aux côtés de A. un jeune homme élégant parlant anglais couramment. Il m'apprend qu'il vient d'Albanie. En Alsace, je connais N. et A. depuis quelques mois. Avec le temps ce sont devenus des amis, des personnes avec lesquelles demain, nous partagerons la fête de la fin du ramadan. Ils sont kosovars. L'Albanie, le Kosovo, ce sont vraiment deux pays frères très proches. Avec A. nous discutons de cela et de bien d'autres choses.

A. me dit qu'il a dû partir précipitamment de son pays car son père l'a enfermé après l'avoir roué de coups. Son père a manqué de le tuer.

Son récit en disait plus que ses mots. Je me souviens d'avoir pensé qu'il s'agissait là d'un terrain sensible, je n'ai pas posé plus de questions. Quand après plusieurs tours de conversation, il m'a expliqué la raison précise pour laquelle son père l'avait battu, j'ai écouté en silence ce que j'avais déjà compris en filigrane. Nous nous sommes quittés peu après. Je revois ce jeune homme, je réentends ses paroles avec le sentiment d'avoir recueilli une histoire à laquelle je ne pouvais pas répondre ni sur le moment même ni plus tard. A. venait de recevoir un refus de demande d'asile, il faisait une demande de recours. « Good luck, I hope you will succeed !<sup>7</sup> », ce sont des mots, ils ne sont guère suffisants. Que puis-je faire d'autre que de continuer de transporter son histoire avec moi ?

(à suivre)

Myriam Dhume-Sonzogni

contact : md.sonzogni@laposte.net

<sup>6</sup> Tiré d'un cycle de poème : « We are here » / projet collaboratif Jan Pincemaille/ Myriam Dhume-Sonzogni

<sup>7</sup> Bonne chance, j'espère que tu vas y arriver